

L'idiomaticité fait-elle la langue de spécialité?

Hamida TRABELSI
Institut Supérieur des Études Appliquées en
Humanités du Kef
Tunis - Tunisie -
Hamida_trabelsi@yahoo.fr

Résumé

Nous chercherons à répondre à cette question à travers l'étude de la traduction (en français) du texte théologique latin (en l'occurrence Saint Augustin d'Hippone, *De mendacio*. Notre objectif sera double. Nous essaierons de voir si le discours théologique se présente comme un discours spécifique et se constitue de ce fait en langue de spécialité ayant ses propres expressions et ses propres modes de formation des syntagmes figés, théoriquement intraduisibles par décomposition et inaccessible aux non-avertis. Le choix de Saint Augustin se justifie par le fait qu'il a été l'un des théologiens incontestés de l'Église d'Afrique auquel la liturgie doit une bonne part de la terminologie rituelle. Nous estimons en outre que traiter de la traduction du latin en les langues vernaculaires européennes peut être riche en enseignement quant à l'étude des expressions figées, souvent calquées ou translittérées. Mais l'expression idiomatique est-elle une raison suffisante pour parler de langue de spécialité? Et, a contrario, ne serait-il pas opportun de considérer les «termes», en tant qu'emplois propres dans une langue de spécialité, comme de mini-expressions idiomaticques?

Mots clés: Traduction ; Texte théologique ; Langue de spécialité ; Expression figée ; Terminologie ; Expression idiomatique ; Terme ; Mot ; Équivalence ; Non-équivalence.

Introduction

La première démarche dans l'approche des expressions idiomatiques et qui peut sembler évidente à beaucoup de gens est celle de « reconnaître » l'expression en tant que telle et donc de l'envisager différemment du reste des structures de la langue. Cette étape constitue une nécessité dans le langage spécialisé qu'est le langage religieux. En effet, la présence d'une expression idiomatique dans le discours théologique crée un sérieux problème de compréhension, si on en fait une interprétation littérale. Pour éviter cette rupture de sens de la phrase énoncée que provoque la méconnaissance d'une expression idiomatique, le traducteur doit tenir compte d'une série de caractéristiques qui en déterminent la structure et le sens et font la spécificité d'un discours spécialisé donné. Est-ce le cas du texte de Saint Augustin ?

En outre, est-ce que le traducteur du latin au français et du latin à l'anglais a respecté la spécificité du discours théologique, sachant que la langue de traduction a vu se développer la terminologie théologique contrairement à l'époque de Saint Augustin où cette terminologie était encore en constitution ?

Nous débattons premièrement la question de la caractérisation du phénomène de l'idiomaticité en langue de spécialité. Nous aborderons, ensuite, les modes de traduction des expressions idiomatiques dans les langues de spécialité. Nous proposerons, enfin, une mise en pratique de ces concepts dans le cadre de la traduction des expressions idiomatiques dans un discours théologique, en essayant de démontrer dans quelle

mesure le discours de Saint Augustin s'est constitué un vocabulaire spécialisé.

I. Qu'entendons-nous par idiomaticité en langues de spécialité ?

Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir ces deux concepts séparément.

1. Qu'est ce qu'une expression idiomatique ?

Différents auteurs¹ se sont penchés sur la définition de cette expression. Nous allons tenter de résumer très brièvement ses caractéristiques essentielles. Une expression idiomatique se caractérise par :

- son écart de la norme grammaticale ou lexicale, en ayant une valeur métaphorique particulière ;
- sa signification ne peut être décomposée. Autrement dit, l'une des caractéristiques particulières de l'expression idiomatique est le fait que sa signification globale ne correspond pas à la somme des significations de ses constituants.² Par exemple, on ne comprend pas le sens réel de l'expression idiomatique «*porter de l'eau à la rivière*» (faire don inutile), si l'on en reste seulement aux significations de ses constituants. L'expression est figée et elle implique une métaphore de l'eau et de la rivière. On pourrait ajouter d'autres expressions idiomatiques avec le verbe «*porter* » comme «*porter ses fruits* » (donner un résultat), «*porter sa voix* », «*porter bien son âge* »,
- fait montre d'une « unité de forme et de sens » : il faut comprendre par cela l'aspect figé de l'expression invariable dans son emploi, quel que soit le contexte.

Or la distinction entre suites libres et séquences figées n'est pas toujours évidente et elle ne se réduit pas à

une simple dichotomie. En fait, il existe des structures intermédiaires. En plus les facteurs qui concourent au figement sont multiples et relativement indépendants les uns des autres.

Ainsi si nous comparons des exemples tels que :

1. *lire un livre* ;
2. *opérer un choix* ;
3. *laver la tête à quelqu'un* ;

nous remarquerons une différence entre les trois phrases d'après l'affinité des termes placés en co-apparition. La propriété commune à (1) et (2) est que leur sémantisme est plus au moins le produit de leurs composants.

Le verbe «lire» est suivi de «un livre» pour constituer l'association «lire un livre ». Il s'agit d'une association libre. Les éléments qui composent une telle association produisent des séquences qui suivent les règles de la syntaxe, de la sémantique et du bon sens.

Dans le second cas, le verbe « *opérer* » n'a pas, dans la locution « *opérer un choix* », son sens plein. Il ne peut réaliser que le sens de «accomplir (une action), effectuer (une série d'actes) permettant d'obtenir quelque chose». C'est ainsi qu'on reconnaît dans cet exemple une collocation. Cette association semi-figée se caractérise par l'affinité des deux éléments qui les composent et dont le seul élément ne devient interprétable sémantiquement qu'à l'intérieur de la collocation.

Quant au troisième cas, les différents constituants de la phrase forment une combinaison fixe et sont caractérisés par leur figement sémantique, c'est-à-dire qu'ils ne sont interprétables que dans leur entièreté. C'est

entre autre à cela qu'on reconnaît les expressions idiomatiques.

Pour nous résumer, on pourrait dire, d'une façon simplifiée, que les associations libres sont des combinaisons compositionnelles et non contraintes, que les collocations sont des combinaisons partiellement compositionnelles et semi-figées, et que les expressions idiomatiques sont des combinaisons non compositionnelles et figées.

Après avoir analysé les particularités principales de l'expression idiomatique, nous croyons plausible d'en déduire la définition suivante : l'expression idiomatique est une locution figée qui implique le recours à une figure afin d'obtenir un effet rhétorique et stylistique. Elle traduit les particularités propres à une langue, dont celle, principale, qui se trouve dans son aspect non compositionnel.

2. Langue de spécialité : définitions et concepts

Différentes approches se sont penchées sur l'étude de la définition de l'expression « langue de spécialité ». Certains auteurs parlent de langue scientifique ou de langue technique en faisant référence à « langue de spécialité », alors que d'autres établissent une distinction entre les deux. Certains auteurs assimilent même le concept de « langue de spécialité » à celui de « terminologie ».

Notre travail consiste à définir la langue de spécialité en l'opposant à la langue générale ou langue commune comme on définit le terme en l'opposant à mot ou unité lexicale. Dans ce contexte, la définition du

concept revêtirait un caractère fonctionnel et pourrait être formulée comme suit :

C'est une langue d'un groupe social donné (regroupement professionnel ou de marginaux). Cela implique que chaque langue de spécialité possède des caractéristiques la différenciant par rapport à une autre. Chaque domaine a ainsi ses termes propres, ce qui justifie l'expression « langues de spécialité » au pluriel. En même temps, il semble exister une sorte de tronc commun entre toutes, ou du moins, entre certaines langues de spécialité, tronc commun qu'il est difficile d'en évaluer l'étendue, ce qui permet de justifier aussi l'expression « langue de spécialité » au singulier.

L'objet d'étude de cette discipline étant les termes, ou si on veut les mots spéciaux utilisés dans les discours spécialisés, les unités considérées comme « terminologiques » se résument à certaines catégories de mots : un grand nombre de substantifs, quelques verbes et quelques adjectifs.

Par exemple, dans l'énoncé suivant, emprunté au domaine de la génétique :

« Mais l'ADN se trouve dans le noyau et les protéines sont assemblées dans le cytoplasme de chaque cellule. », le spécialiste du discours scientifique s'intéressera aux termes ADN, noyau, protéines, cytoplasme et cellule. Le reste des mots « se trouve », « assemblées » et « chaque » n'est pas pertinent.

Revenons maintenant à la seconde question que nous avons soulevée liminairement: qu'entendons-nous par idiomatité en langues de spécialité ?

3. Idiomatisme en langue de spécialité

L'idiomaticité en langue de spécialité renvoie à l'étude des critères de fonctionnement syntaxique du terme dans son réseau de co-occurents. Ces derniers sont des mots qui gravitent autour du terme, alors que les combinaisons plus ou moins étendues, incluant le terme, sont des expressions idiomatiques, ceux-ci pouvant même prendre la forme d'une phrase.

Pour accéder au discours de spécialité, il faut d'abord en maîtriser la terminologie, mais surtout connaître certaines particularités de son fonctionnement syntaxique. Ainsi, un discours spécialisé est idiomatique lorsque le non-spécialiste y reconnaît les particularités expressives propres à sa langue; lorsqu'il reproduit exactement la terminologie du domaine, mais surtout les caractéristiques qui font la spécificité de son expression linguistique. Le discours spécialisé à tout le moins une terminologie et une idiomatisme spécifique.

Nous passerons à ce qui nous intéresse, c'est-à-dire au comportement du traducteur face aux expressions idiomatiques dans une langue de spécialité.

II. Le traducteur face aux expressions idiomatiques dans une langue de spécialité

A présent, nous aborderons le problème de l'expression idiomatique et son traitement en traduction. Nous nous intéresserons d'une part au traitement du problème de la traduisibilité des expressions idiomatiques. Nous examinerons les différents procédés de la traduction des expressions idiomatiques, d'autre part.

1. Les expressions idiomatiques sont-elles traduisibles?

Les points de vue des chercheurs sur cette question divergent, mais ils se rejoignent dans le fait de considérer les expressions idiomatiques comme difficiles à traduire. Cela est dû, entre autres, à la complexité de ces expressions.

M. Awwad (1990) propose une classification des expressions idiomatiques en quatre catégories selon le degré de difficulté de traduction. Il y en a :

1- Celles dont la fonction et l'expression linguistique dans la langue de départ ont un équivalent exact dans la langue d'arrivée. Selon lui, cette catégorie est facile à traduire tant que le traducteur est un locuteur natif de la langue source et a une compétence dans la langue d'arrivée proche de celle du natif.

2- Celles qui ont la même fonction, mais une expression linguistique légèrement différente dans les deux langues. Ici, le traducteur doit accorder une attention particulière à la différence entre la forme et la syntaxe de la langue source et celles de la langue d'arrivée.

3- Celles qui ont la même fonction, mais une expression linguistique complètement différente. Là, le traducteur doit être sensible aux particularités syntaxiques et sémantiques des deux langues.

4- Celles pour lesquelles ni la fonction ni l'expression de la langue source ne correspondent à celles de la langue d'arrivée. Ce sont les plus difficiles à traduire. Elles nécessitent une connaissance approfondie des deux cultures. Pour cette catégorie d'expressions idiomatiques, l'équivalence est à chercher au niveau de la culture.

Ainsi nous pourrions penser que les expressions idiomatiques les plus faciles à comprendre et à apprendre sont celles qui ont des équivalents dans la langue maternelle de l'apprenant et que les plus difficiles à saisir et plus tard à apprendre sont celles qui sont totalement différentes. Ces idiotismes sont sans doute parmi les plus difficiles à traduire pour un non-averti, parce que comme leur nom l'indique, elles sont typiques à la langue et à la culture à laquelle elles appartiennent.

Pour illustrer cette idée, nous proposons quelques cas d'expressions idiomatiques françaises et leurs équivalents en arabe.

« lire entre les lignes » يقرأ ما بين السطور
« sur le bout de la langue » على طرف اللسان
« Du fond de mon cœur » من صميم قلبي، من أعماق قلبي
« Commencer une nouvelle page » يبدأ صفحة جديدة
« Être tout oreilles » كلنا آذان صاغية

Il est parfois facile d'établir une correspondance entre les deux langues. Cela est dû à l'influence culturelle. Signalons à ce sujet que la langue arabe a été influencée depuis le début du XX^e par le français et l'anglais à travers la presse et la traduction d'œuvres littéraires européennes.

Dans d'autres cas, les traducteurs ne perçoivent le caractère figé de l'expression. Ils réagissent soit en joutant des mots et en remplaçant d'autres par des synonymes soit en donnant une sorte d'explication croyant que l'expression n'était pas suffisante à elle seule ou bien parce qu'ils ne sont pas sûrs de leurs connaissances. Parfois, ils essaieront de calquer sur leur

propre langue maternelle et tomberont dans le piège du transcodage qui risque d'être incompréhensible et parfois même comique au début. Le temps est susceptible de remédier à l'étrangeté de ces « équivalents » proposés.

D'autres fois, des équivalents idiomatiques dans la langue cible sont proposés aux expressions idiomatiques de la langue source. Nous pouvons proposer le cas suivant:

- « *Cela coûte les yeux de la tête* » قلبه دم كلفه

Nous pouvons trouver aussi des cas d'explication comme:

« *le prix est imaginaire* » ou « *le prix fait s'en voler la tête* » السعر يطير العقل

- L'expression "*la goutte qui a fait déborder le vase*" peut soit être calquée en « *القطرة التي أفاضت الكأس* » soit lui trouver un équivalent dans la langue cible:

إنها القشة التي قصمت ظهر البعير

Certains utilisent « *شعرة* » « *poil* » à la place de « *قشة* » « *paille* » et le verbe « *كسر* » « *casser* » qui est un synonyme de « *قصم* ». Il est évident que l'expression française est très différente de l'expression arabe.

Ainsi, le caractère fixe des expressions idiomatiques est le produit d'un état de langue qui se fige dans le temps, mais aussi dans l'esprit. Mais vu que ces expressions sont intraduisibles par décomposition, comment pourrait-on établir une correspondance dans la pratique traduisante de l'idiomaticité d'une langue source dans une langue cible ?

2. Comment traduire les expressions figées?

Les procédés varient selon les objectifs et les ambitions du travail de traduction. Il s'agit soit :

1°) *d'établir l'équivalence* : cette démarche traduisante consiste à rendre l'idiomaticité d'un texte en langue cible au moyen d'équivalents phraséologiques ou non phraséologique. A ce niveau, il s'agit de distinguer l'équivalence absolue ou totale (même signifié et même isomorphisme syntaxique et lexical entre expression d'origine et expression cible), l'équivalence partielle (même signifié entre les deux expressions mais avec des variations lexicales plus ou moins grandes) et l'équivalence nulle (sans coïncidence entre les deux expressions sur le plan formel). Or, de ces trois types, ce sont surtout les équivalences partielles qui présentent un spectre plus ou moins grand, selon les spécialistes et les critères impliqués.

2°) *d'établir la non-équivalence* : Ce concept peut être pris littéralement, dans le sens de manque d'équivalent pour traduire les expressions figées d'une langue source dans une langue cible. C'est ce qui amène le traducteur à utiliser des procédés de traduction indirects pour le faire, tels que la paraphrase, l'omission, l'emprunt, le calque, l'adaptation, la compensation, et même la traduction littérale.³ Cela remet en question la notion d'équivalence en traduction de l'idiomaticité. En fait, ces prétendues expressions équivalentes semblent désigner des images mentales évoquées qui, bien qu'elles soient identiques dans les deux langues, trouve d'ordinaire leur origine dans des métaphores conceptuelles différentes.

Après avoir abordé la partie théorique au sujet de l'idiomaticité et les problèmes de sa traduction, nous chercherons dans ce qui suit à vérifier le bien-fondé de l'hypothèse qui pose que les expressions idiomatiques peuvent « faire » une langue de spécialité et pour ce qui nous concerne, le discours théologique.

III. Les expressions idiomatiques dans le discours théologique de Saint Augustin

À cette fin, nous avons constitué un corpus (ci-après) de 38 expressions françaises idiomatisées par l'emploi et leurs correspondants en latin. Sont présentés ici, sous forme d'un tableau des exemples latins tirés de *De mendacio* de Saint Augustin et classés selon leur correspondance avec la traduction française.

Expressions latines	Correspondants français
ab omni errore veritas liberet	la vérité délivre de toute erreur
duplex cor	un cœur double
duplex cogitatio	une double pensée
nolle credere	ne devoir pas y ajouter foi
verum dicit	disant le vrai
sibi mortem	se donner la mort
verum credendum	digne de foi
dubitari potest	élever des doutes
Adhibent testimonia sententiae suae	appuient leur opinion sur des témoignages
Libris deditos	s'adonnent à la lecture
a morte liberari	arracher à la mort
gravius affligi	aggraver son mal
silere potius	garder un silence
illi quibus placet nunquam mentiendum	soutiennent l'opinion contraire

L'idiomaticité fait-elle la langue de spécialité?

testimonium perhibet animo suo	rend témoignage à son âme
<i>a malo est</i>	vient du mal
prophético Spiritu significandi	étaient animées de l'esprit prophétique
observatio mandatorum Dei	observer les commandements de Dieu
in consuetudine patrum suorum	conserver la pratique de leurs pères
paternas observationes observavit	fidèle aux traditions
in rectam viam	dans le droit chemin
Os autem quod mentitur, occidit animam	La bouche qui ment tue l'âme
suum corpus propterea corrumpendum daret	livrer son corps au déshonneur
tanto quisque ab aeternitate discedat, quanto a veritate discedit	on s'éloigne de l'éternité à mesure qu'on s'éloigne de la vérité
intercipi et penitus interire	ébranlée et sapée par la base
doctrina salutaris	doctrine du salut
doctrina veritatis	doctrine de vérité
nunquam mentiantur boni	les gens de bien ne mentent jamais
diligenter audiendi	prêter une oreille attentive
falsum testimonium dicere	rendre un faux témoignage.
excepta est	faire une exception
nisi vera credantur, teneri certa non possunt	on ne peut croire comme vrai ce qu'on ne tient pas pour certain
in ore corporis	bouche du corps
os cordis	bouche du cœur
Qui loquitur in corde suo	parle en son cœur
cor nostrum non valemus ostendere	mettre notre cœur à découvert

pudicitia corporis	pudeur du corps
castitas animi	chasteté de l'âme

Tableau 1. Corpus d'expressions latines et leur traduction française

1. Lecture

L'étude du corpus met en évidence plusieurs éléments dans l'interprétation de ces expressions. Voici une synthèse des différents constats que nous avons pu faire.

Il est intéressant à signaler que le corpus latin ne comprend pas à priori des expressions idiomatiques, il s'agirait d'un discours ordinaire. Nous notons cependant la présence, de temps à autre, d'expressions qui véhiculent des images particulières. Ces images, en langue source, ne doivent pas obligatoirement être les mêmes dans la langue d'arrivée. Le traducteur est censé avoir la possibilité de traduire l'expression en lui donnant un style particulier en langue d'arrivée. Il ne doit pas nécessairement utiliser la même image.

Pour plus de clarté, les constats sont regroupés et présentés sous forme de deux listes. Dans la première liste, on trouve des cas d'une simple traduction. Dans la deuxième liste on relève des cas de dictons et d'autres cas passés en proverbes.

2. Analyse des résultats

La présentation des résultats en deux temps met en évidence ces deux phénomènes.

2.1 Un discours ordinaire

Le pourcentage général des simples traductions semble assez élevé : 92 % des cas, tel que le montre le tableau suivant :

Expressions latines	Correspondants français
ab omni errore veritas liberet	la vérité délivre de toute erreur
duplex cor	le cœur double
duplex cogitatio	une double pensée
nolle credere	ne devoir pas y ajouter foi
verum dicit	disant le vrai
sibi mortem	se sont donnés la mort
verum credendum	digne de foi
dubitari potest	élever des doutes
adhibent testimonia sententiae suae	appuient leur opinion sur des témoignages
Libris deditos	s'adonnent à la lecture
a morte liberari	l'arracher à la mort
gravius affligi	aggraver son mal
silere potius	garder un silence
illi quibus placet nunquam mentiendum	soutiennent l'opinion contraire
testimonium perhibet animo suo	rend témoignage à son âme
<i>a malo est</i>	vient du mal
prophetico Spiritu significandi	étaient animées de l'esprit prophétique
observatio mandatorum Dei	l'observation des commandements de Dieu
in consuetudine patrum suorum	conserver la pratique de leurs pères
paternas observationes	fidèle aux traditions

observavit	
in rectam viam	dans le droit chemin,
suum corpus propterea corrumpendum daret	livrer son corps au déshonneur
intercipi et penitus interire	ébranlée et sapée par la base
doctrina salutaris	doctrine du salut
doctrina veritatis	doctrine de vérité
diligenter audiendi	prêter une oreille attentive
falsum testimonium dicere	rendre un faux témoignage
excepta est	faire une exception
in ore corporis	bouche du corps
os cordis	bouche du cœur
Qui loquitur in corde suo	parle en son cœur
cor nostrum non valemus ostendere	mettre notre cœur à découvert
pudicitia corporis	pudeur du corps
castitas animi	la chasteté de l'âme

Tableau 2. Liste des traductions simples

Au vu de l'analyse de ces exemples, on peut constater que les traducteurs ont rendu les expressions latines de deux manières, soit :

- des syntagmes nominaux ou adjectivaux traduisant globalement le sens de l'expression (exemples : le cœur double, digne de foi...), soit
- des constructions phrastiques, de type paraphrase, qui explicitent le sens de l'expression (exemples : la vérité délivre de toute erreur, rendre un faux témoignage...).

2.2. Des structures imagées : Dictons

Le pourcentage global des exemples semble relativement bas, puisqu'il est de 8 % qui semblent être des dictons à l'instar de ce qui suit :

Expressions latines	correspondance en français
tanto quisque ab aeternitate discedat, quanto a veritate discedit	on s'éloigne de l'éternité à mesure qu'on s'éloigne de la vérité
nunquam mentiantur boni	les gens de bien ne mentent jamais
nisi vera credantur, teneri certa non possunt	on ne peut croire comme vrai ce qu'on ne tient pas pour certain

Il est évident que, dans l'état de langue traduit, ces expressions n'étaient pas des locutions figées. Ce n'est que par la suite qu'elles l'ont été, à force d'usage dans un discours spécialisé, à savoir celui de la théologie et tout ce qui gravite autour.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que les exemples choisis couvrent dans l'écrasante majorité des cas des expressions plus transparentes, comme des proverbes et des dictons, tant grammaticales que lexicales. Saint Augustin construit son raisonnement sur des exemples du langage ordinaire, plutôt que sur des formules théoriques abstraites. Le langage spécialisé était en train de se faire. La nomenclature était en construction. Il jetait la base, nous semble-t-il, d'un langage de spécialité.

Références

- 1- A ce sujet voir, par exemple, Guiraud (1961:5 et 6), Rey (1977:184), Gross (1982: 7), Ruwet (1983: 23), Labelle (1988: 74), entre autres.
- 2- La non-compositionnalité de l'expression idiomatique constitue une différence capitale entre elle et d'autres formes linguistiques similaires tels que «association libre» et «collocation». Contrairement aux «associations libres» qui sont des combinaisons compositionnelles et que les collocations sont des combinaisons partiellement compositionnelles, les expressions idiomatiques sont des combinaisons non compositionnelles.
- 3- Pour plus des détails concernant ces procédés voir Gonzalez Rey, M.^a Isabel (Hrsg.) (2008): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovac.

Bibliographique

- AWWAD, M. (1990). "Equivalence and Translability of English Idioms", in *Papers and Studies in Contrastive Linguistics*, (2): 59-67.
- BANNOUR, A. (2013), *Ecrits résiduels sur la traduction*, Éditions Dar El Gharb. Oran.
- GROSS, M. (1982) «Une classification des phrases figées du français», P. Attal et Cl. Muller (éds), *Actes du Colloque de Rennes*, Amsterdam, Benjamin.
- GUIRAUD, P. (1961), *Les locutions françaises*, Paris, PUF.
- GONZALEZ R. M. ISABEL (Hrsg.) (2008): *A Multilingual Focus on Contrastive Phraseology and techniques for Translation*. Hamburg: Verlag Dr. Kovac.
- LABELLE, J. (1988), «Lexiques-grammaires comparés: formes verbales figées en français du Québec», *Langages*, 90, Paris, Larousse.
- REY, A. (1977), *Le lexique: images et modèles du dictionnaire*, Paris, Armand Colin.

L'idiomaticité fait-elle la langue de spécialité?

- RUWET, N. (1983), «Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en syntaxe générative», *Revue Québécoise de Linguistique*, Vol. 13,1, 9-147.